

TRIBUNE

Guerre d'Algérie - Les harkis et la torture : l'impossible débat

lundi 21 mars 2016, par [DAUM Pierre](#) (Date de rédaction antérieure : 17 mars 2016).

Ce jeudi, au tribunal correctionnel de Paris, Smaïl Boufhal, responsable de l'association Générations Mémoire Harkis, attaque le journaliste Jean-Pierre Elkabbach pour propos injurieux. Ce dernier est accusé d'avoir affirmé que les harkis auraient tous plus ou moins participé à la torture pendant la guerre d'Algérie.

Ce jeudi 17 mars s'ouvre un étrange procès au tribunal correctionnel de Paris. Smaïl Boufhal, élu du parti socialiste et responsable de l'association Générations Mémoire Harkis, attaque le journaliste Jean-Pierre Elkabbach pour propos injurieux. Ce dernier est accusé d'avoir affirmé, lors de son émission Bibliothèque Médecis diffusée sur la chaîne Public Sénat, que les harkis ont tous plus ou moins participé à la torture pendant la guerre d'Algérie (1954-1962). Ou, plus exactement, qu'« on leur a fait faire des sinistres besognes en Algérie, et ils les ont faites ».

Ces propos datent de février 2013. Ce soir-là, Jean-Pierre Elkabbach reçoit Jeannette Bougrab, ancienne secrétaire d'Etat au gouvernement de François Fillon. A un moment, le journaliste aborde le sujet des harkis, ces supplétifs algériens de l'armée française dont le père de l'interviewée a fait partie. Réaction immédiate de Jeannette Bougrab :

— Moi, les harkis, c'est dans les tripes...

— Oui, oui, d'accord [...], les harkis ils ont souffert, ça, c'est sûr [...], mais vous ne pouvez pas reconnaître qu'il y avait quand même quelques raisons ? On leur a fait faire des sinistres besognes en Algérie... Et ils les ont faites...

— Comment osez-vous dire une telle chose ?...

— Ils n'ont pas participé à la torture ?... Avec l'armée française ?

— Vous plaisantez ?!! [...] Mon grand-père a été égorgé en 1957 parce qu'il avait fait la Seconde Guerre mondiale, qu'il avait contribué à la libération de la France, mon grand-père était garde champêtre, ça méritait qu'il soit égorgé par le FLN ? [...]

— Ils n'ont pas été dans certains cas dans les rangs... ?

— Je ne laisserai jamais dire ça !

Cet échange très vif, dont on peut voir l'intégralité (1''24) sur le site de Public Sénat, illustre parfaitement les idées fausses qui continuent à peser sur la connaissance de l'histoire réelle des harkis, et l'impossibilité de débattre calmement du sujet. L'histoire réelle, d'abord. Oui, certains

harkis ont participé à la torture pendant la guerre d'Algérie. Mais évidemment, rares sont ceux qui l'avouent. Combien d'officiers français, d'ailleurs, ont reconnu avoir organisé cette pratique ignoble et systématique ? Combien de jeunes appelés français, qui y ont participé, ont souffert toute leur vie de ce passé honteux, sans jamais en parler ? Des témoignages de harkis existent pourtant. Serge Carel, qui a changé de nom après avoir fui en France en 1962, a admis en 2010, dans le documentaire *la Blessure*, la tragédie des harkis d'Isabelle Clarke et Daniel Costelle, avoir servi d'interprète dans une chambre de torture : « Je traduisais, parce qu'il fallait obéir aux ordres. »

Lors de la longue enquête que j'ai menée en Algérie entre 2012 et 2015 à la recherche d'anciens harkis restés dans leur pays, certains d'entre eux m'ont avoué avoir participé à la torture. Comme par exemple Abdeltif Zaoui, qui a appartenu à une harka stationnée du côté de Telagh, au sud de Sidi Bel Abbès. Quand je lui demande si certains moudjahidin faits prisonniers sont morts dans la caserne française, le vieil homme me répond : « Oui, ils mouraient de la torture. - Et vous, est-ce que vous avez assisté à des interrogatoires de prisonniers ? - Oui. Je les attachais bien, et je leur donnais l'eau et l'électricité. »

Cependant, si certains harkis sont concernés, il est complètement faux d'affirmer que tous ont participé à la torture. C'est pourtant ce que suggère Jean-Pierre Elkabbach, même s'il tente de se reprendre ensuite (« dans certains cas »). Quant à connaître le nombre de ceux qui y participèrent, parmi les quelque 400 000 Algériens qui portèrent l'uniforme français à un moment ou à un autre du conflit, la tâche est impossible. Mais deux choses sont certaines. Ces harkis tortionnaires ne représentent qu'une infime minorité de l'ensemble (il n'y avait après tout « que » quelques centaines de lieux de torture en Algérie). Et ils furent bien moins nombreux que les tortionnaires français, dont ils n'étaient que les subordonnés.

D'autre part, cette dispute entre Jeannette Bougrab et Jean-Pierre Elkabbach est symptomatique de l'impossibilité de débattre en France du rôle exact tenu par les harkis pendant la guerre d'Algérie. Pour bon nombre d'enfants de harkis vivants en France, leur père, qui a tant souffert, est forcément une victime totale, et donc totalement innocente. Jeannette Bougrab, qui a les harkis « dans les tripes », refuse tout débat (« Je ne laisserai jamais dire ça ! »). Elle affirme comme une évidence que son grand-père a été assassiné « parce qu' »il avait fait la Seconde Guerre mondiale, ce qui est tout sauf une évidence. De son côté, Jean-Pierre Elkabbach laisse entendre que les souffrances subies par les harkis (assassinés par milliers en Algérie et parqués, pour d'autres, dans des camps en France) seraient justifiées par leur participation à la torture (« il y avait quand même quelques raisons »). Ce qui est faux historiquement, puisque l'immense majorité des harkis qui ont souffert n'a pas participé à la torture. Mais surtout, au lieu de dénoncer l'absence d'Etat de droit qui caractérisa les premiers mois de l'indépendance algérienne, le journaliste semble justifier la justice populaire et ses dérives qui firent tant de victimes harkies en 1962 et 1963.

Au cours du procès qui se tient à Paris, les deux parties ont fait appel chacun à des historiens, espérant que ces derniers leur permettent de gagner. Tous risquent d'être déçus, tant l'histoire est éloignée de ces représentations caricaturales, et de ces débats impossibles.

Pierre Daum, journaliste et écrivain, auteur de plusieurs essais sur la colonisation

P.-S.

* Libération. 17 mars 2016 à 12:27 :

http://www.liberation.fr/debats/2016/03/17/les-harkis-et-la-torture-l-impossible-debat_1440214

* Pierre Daum. Dernier ouvrage paru : le Dernier tabou : les « harkis » restés en Algérie après l'indépendance (Actes Sud 2015).